

Action de Formation : Attestation de connaissance destiné à l'exercice des activités liées aux Animaux de compagnie d'espèces Domestiques (« CCAD »)

Public visé :

Cette formation concerne toutes personnes majeures exercent des activités en lien avec les animaux : La gestion d'une fourrière ou d'un refuge, l'élevage, l'exercice à titre commercial des activités de vente, de transit ou de garde, d'éducation, de dressage et de présentation au public de chiens et de chats.

Méthode pédagogique :

La répartition pédagogique est la suivante est basée sur une approche théorique
La démarche pédagogique est interactive et conviviale. Elle favorise le partage d'expériences et valorise la mise en place d'outils simples et applicables dès le retour de formation.

Les apports théoriques et méthodologiques sont illustrés d'exemples notamment des supports power point

Cette formation est prévue pour un effectif de 20 participants maximum

Moyens pédagogiques :

Un support pédagogique est transmis par format papier à chaque participant.

Matériel technique fourni par le Formateur : salle de réunion, vidéo projecteur et écran de projection, ordinateur portable,

Matériel pédagogique fourni par le Formateur : Présentation PowerPoint en face à face.

Livret

Formation animée par des vétérinaires, des scientifiques éthologues et des professionnels du secteur

Animation de groupe basée sur des exercices de construction et d'acquisition des connaissances.

Cours interactifs pour construire les compétences communes.

Supports :

- Projection d'une présentation power point
- Livret pédagogique complet imprimé pour chaque candidat

Niveau requis : Aucun pré-requis n'est demandé.

Objectifs :

Acquisition, mise à jour et approfondissement des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie.

Modalités d'évaluations :

Evaluation de la formation sous la forme d'un QCM réalisé sur l'application WEB du ministère de l'agriculture : ccad.educagri.fr

- Nombre de questions variables (en fonction du nombre de catégories choisies) : 30 questions pour 1 catégorie, 45 questions pour 2 catégories, 60 questions pour 3 catégories,
- Durée variable maximale de l'évaluation : 30 minutes (1 catégorie), 45 minutes (2 catégories), 60 minutes (3 catégories),
- Seuil de réussite : 60 % de bonnes réponses au total et minimum 45 % pour chaque catégorie. Le logiciel propose un 2ème essai en cas d'échec. Chaque candidat a donc 2 essais pour valider l'attestation de connaissance. En cas d'échec au 2 essais, le candidat doit repasser par la voie de la formation.

A l'issue de l'évaluation, chacun des candidats reçoit de l'organisme de formation habilité :

- Un bordereau de score d'évaluation personnalisé, précisant la date de l'évaluation, le n° de session, les catégories d'animaux objets de l'évaluation et le seuil de réussite,
- Une attestation de fin de formation, conforme à l'article L.6353-1 du code du travail.
- Feuille d'émargement et attestation de présence

Questionnaire envoyé à tous les participants avant et après chaque formation

Les catégories d'animaux visées par la formation : Chien et Chat

Dates :

- **10, 11 et 12 avril 2018**, Neuilly sur Seine 92
- **17, 18 et 19 avril 2018**, Eyragues (15 min d'Avignon)

Nombre d'heures de formation : 2 jours et demi (20 heures de cours pour les 2 catégories et évaluation dans les locaux de la formation (un rattrapage possible))

Horaires des cours : jour 1 et 2 : 9h30-12h30, jour 3 : 14h00-18h00 ; 9h-15h

Tarifs : **350 nets** pour l'intégralité de la formation, catégories « chien » et « chat » ainsi que le passage de l'examen. Hébergement et repas : à la charge des participants

Programme : 20 heures de formation, 2 fois 30 minutes d'évaluation

1. Approche réglementaire : 4 heures

- Le cadre juridique
 - Les principes légaux
 - Identification des animaux
 - Réglementation sur le commerce
 - Obligations incombant aux propriétaires d'animaux
 - Rôles et missions des acteurs de la protection animale
- Le logement
 - Les différentes installations
 - Aménagement et fonctionnement des locaux
 - Maîtrise de l'ambiance dans les locaux
 - Lutte contre les nuisances
 - Dispositions relatives à l'élevage
 - Nettoyage, désinfection, marche en avant
- Le transport
 - Transport inférieur à 65km
 - Autorisations de transport et qualifications
 - Dispositif réglementaire
 - Connaissance de l'animal et de ses comportements
 - Mesures d'urgences

2. Approche vétérinaire : 6 heures

- La santé animale
 - Anatomie fonctionnelle
 - Notions de base en gastro-entérologie
 - Notions de base en dermatologie
 - Les parasites
 - Les maladies infectieuses
 - Prophylaxie
 - Vaccination des chiots
- L'alimentation
 - Equilibre nutritionnel
 - Principe de distribution d'eau et de nourriture
 - Hygiène alimentaire
 - Calcul de la ration d'un chien adulte
- La reproduction
 - Notion d'anatomie des appareils génitaux
 - Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction
 - Soins à apporter aux nouveaux-nés

3. **Approche pluridisciplinaire : 6 heures**

- Comportement
 - Evolution, domestication du chien domestique
 - Expression de la socialité chez le chien domestique
 - Ontogenèse chez le chien domestique
 - Identifier les signes de stress et évaluer le bien-être
 - Grands principes d'éducation
- Principes et pratiques dans la sélection
 - Les groupes de races
 - Les principales races de chiens
 - Les différents organismes officiels
 - Les démarches à effectuer
 - Les notions basiques de génétique
 - Bien-être et sélection artificielle
 - Les facteurs impactant l'espérance de vie

4. **Module spécifique chat : 4 heures**

- Evolution, domestication du chat domestique
- Du mode de vie solitaire aux regroupements
- Ontogenèse chez le chat domestique
- Identifier les signes de stress et évaluer le bien-être
- Bases de l'éducation
- Principes et pratiques dans la sélection des chats de race

Bulletin d'Inscription :

à retourner à la SCP Bedossa, 8 rue Ybry, 92200 Neuilly sur Seine

Date : cocher

- 10, 11 et 12 avril 2018, 8 rue Ybry, 92200 Neuilly sur Seine

- 17, 18 et 19 avril 2018, Eyragues

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Signature :

Les catégories d'animaux visées par la formation : Chien et Chat

A réception de votre formulaire d'inscription, nous établirons une convention de formation. Une fois la convention signée par les 2 parties, vous disposez d'un délai légal de rétractation de 10j. Passé ce délai, il faudra nous adresser un règlement de 30% de la somme (116€), 30% 1 mois avant la formation et le solde le premier jour de formation

- Nombre de places limité
- En cas de désistement signalé moins de 10 jours avant la date du stage, les frais d'inscription ne pourront être remboursés
- Règlement à établir par chèque à l'ordre de la SCP Bedossa